

<http://www.ayn.fr/spip.php?article1067>



07 avril 2018 - Conseil d'Administration CCAS

- Démocratie locale - Centre Communal d'Action Sociale -



Date de mise en ligne : samedi 7 avril 2018

Date de parution : 7 avril 2018

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

Navigation rapide

- [CCAS-2018-04-07-01-COMPTE ADMINISTRATIF \(...\)](#)
- [CCAS-2018-04-07-02-COMPTE DE GESTION 2017](#)
- [CCAS-2018-04-07-03-AFFECTATION DU RÉSULTAT \(...\)](#)
- [CCAS-2018-04-07-04-BUDGET 2018](#)
- [CCAS-2018-04-07-05-DEMANDES DE SUBVENTIONS](#)
- [b\) Handisport comité Savoie](#)
- [c\) APEI - Les Papillons Blancs](#)
- [d\) Banque alimentaire de Savoie](#)
- [e\) Ligue contre le Cancer-Comité Savoie](#)
- [f\) Locomotive](#)
- [g\) Centre Léon Bérard-recherche contre le \(...\)](#)
- [h\) Pari Solidarité](#)
- [i\) RESA-Réseau d'Échanges Solidarité en Avant \(...\)](#)
- [j\) De l'ombre à la lumière](#)
- [k\) JALMALV Savoie \(Jusqu'à la Mort, Accompagner \(...\)\)](#)
- [QUESTIONS DIVERSES](#)

L'an 2018, le sept avril, à 9 heures 30.

Le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire sous la présidence de Frédéric TOUIHRAT (Sauf pour le vote du Compte Administratif)

Étaient présents : M. Jean DERIVE, Mme Sandra FRANCONY, M Alain GUICHERD, Mme Marie-Laure DAMIAN, Mme Brigitte PICHON,

Étaient excusés :

- Mme Suzanne BIESSY ayant donné pouvoir à M. Alain GUICHERD
- M. Jean-Charles MARCEL ayant donné son pouvoir à Mme Sandra FRANCONY
- Mme Odile GUICHERD

Secrétaire de séance : Sandra FRANCONY

CCAS-2018-04-07-01-COMPTE ADMINISTRATIF 2017

M. Jean DERIVE a été élu président pour le vote du compte administratif.

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Jean DERIVE délibérant sur le compte administratif 2017, dressé par Frédéric TOUIHRAT, Maire et Président du CCAS, après s'être fait présenté le Budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1/ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Déficits en Euros	Excédents en Euros	Déficits en Euros	Excédents en Euros	Déficits en Euros	Excédents en Euros
Résultats reportés	0,00	0,00	0,00	1856,77	0,00	1856,77
Op° de l'exercice	0,00	0,00	0,00	273,12	0,00	273,12
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	2129,89	0,00	2129,89
Résultats de Clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULÉS	0,00	0,00	0,00	2129,89	0,00	2129,89
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00	0,00	0,00	2129,89	0,00	2129,89

2/ Constate pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4/ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Frédéric TOUIHRAT, Président, sort.

Pour	Contre	Abstentions
7	0	0

Frédéric TOUIHRAT, Président, rentre.

CCAS-2018-04-07-02-COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil d'Administration du CCAS,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par la Trésorière accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017

Après s'être assuré que la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2017 par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

CCAS-2018-04-07-03-AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017

Le Conseil d'Administration

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'année 2017,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,

	RÉSULTAT CA 2016	VIREMENT À LA SF	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES À RÉALISER 2017	SOLDE DES RESTES À RÉALISER	CHIFFRES À PRENDRE EN COMpte POUR L'AFFECTA- TION DE RÉSULTAT
INVEST	0		0	Dépenses 0.00 €	0.00 €	0.00 €
FONCT	1856,77	0.00 €	273,12	0.00 € Recettes		2129,89€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU	31/12	/2017	2129,89
Affectation obligatoire :			
A la couverture d'auto financement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)			0,00
Solde disponible affecté comme suit :			
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)			0,00
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)			2129,89
Total affecté au c/ 1068 :			0,00
DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ AU	31/12	/2017	
Déficit à reporter (ligne 002)			0,00

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

CCAS-2018-04-07-04-BUDGET 2018

Le Président présente le budget primitif 2018

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L2311-1 à L2343-2

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Le Conseil d'Administration,

après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2018 du CCAS, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT DEPENSES	
65 Autres charges de gestion courante	4 629,89€		0 €
TOTAL	4 629,89€	TOTAL	0 €

FONCTIONNEMENT RECETTES		INVESTISSEMENT RECETTES	
002 Excédent antérieur reporté	2 129,89€		0 €
74 Dotations et participations	2 500,00€		0 €
TOTAL	4 629,89€	TOTAL	0 €

S'équilibre en fonctionnement à 4 629,89 euros

- S'équilibre en Investissement pour 0, 00 euros

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

CCAS-2018-04-07-05-DEMANDES DE SUBVENTIONS

a) ADMR - SAINT GENIX SUR GUIERS (portage de repas)

Le Président présente la demande de subvention arrivée en mairie.

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- d'attribuer une subvention de 172,52 Euros à l' ADMR - SAINT GENIX SUR GUIERS

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

b) Handisport comité Savoie

Le Président présente la demande de subvention arrivée en mairie.

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- de ne pas attribuer une subvention à Handisport comité Savoie

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

c) APEI - Les Papillons Blancs

Le Président présente la demande de subvention arrivée en mairie.

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- d'attribuer une subvention de 400 Euros à l'APEI - Les Papillons Blancs

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

d) Banque alimentaire de Savoie

Le Président présente la demande de subvention arrivée en mairie.

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- d'attribuer une subvention de 200 Euros à la Banque alimentaire de Savoie

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

e) Ligue contre le Cancer-Comité Savoie

Le Président présente la demande de subvention arrivée en mairie.

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- de ne pas attribuer une subvention à la Ligue contre le Cancer-Comité Savoie

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

f) Locomotive

Le Président présente la demande de subvention arrivée en mairie.

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- de ne pas attribuer une subvention à l'association Locomotive

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

g) Centre Léon Bérard-recherche contre le cancer

Le Président présente la demande de subvention arrivée en mairie.

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- d'attribuer une subvention de 200 Euros au Centre Léon Bérard-recherche contre le cancer

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

h) Pari Solidarité

Le Président présente la demande de subvention arrivée en mairie. Pour info, un bénéficiaire sur la commune

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- d'attribuer une subvention de 200 Euros à Pari Solidarité

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

i) RESA-Réseau d'Échanges Solidarité en Avant Pays Savoyard

Le Président présente la demande de subvention arrivée en mairie.

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- d'attribuer une subvention de 200 Euros à RESA-Réseau d'Échanges Solidarité en Avant Pays Savoyard

Pour	Contre	Abstentions
7	0	1

j) De l'ombre à la lumière

Le Président présente la demande de subvention arrivée en mairie.

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- de ne pas attribuer une subvention à De l'ombre à la lumière

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

k) JALMALV Savoie (Jusqu'à la Mort, Accompanyer La Vie)

Le Président présente la demande de subvention arrivée en mairie.

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- de ne pas attribuer une subvention de à JALMALV Savoie (Jusqu'à la Mort, Accompanyer La Vie)

Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

QUESTIONS DIVERSES

" Pas de question

Fin de séance à : 10h30